

## **DIAPASON**

### **ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE**

Cours tous instruments et formation musicale

Jardin Musical

Groupe Guitares

Chorale d'enfants

Danses Traditionnelles

Orchestre « Jeune France »

Chorale « Les Voix Des Liez »

## **LIVRE BLANC**

**A DESTINATION DE MESDAMES, MESSIEURS,**

**CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES**

**VILLE DE RAIMBEAUCOURT**

**MARS 2008**

©Ecole de Musique Intercommunale DIAPASON – Tous droits réservés.

---

**Ecole Intercommunale de Musique « DIAPASON »**

Page 1 sur 16

**Président** : Laurent Liégeois 135 Place Clémenceau 59283 Raimbeaucourt ☎ 06 12 93 41 02 - [liegeois@nordnet.fr](mailto:liegeois@nordnet.fr)

**Secrétaire** : Anne-Marie Ryckebusch 668, rue du M<sup>th</sup> Foch 59283 Raimbeaucourt ☎ 03 27 80 06 48 - [famille.ryckebusch@wanadoo.fr](mailto:famille.ryckebusch@wanadoo.fr)

**Directeur** : Christophe Kwiatek ☎ 06 19 72 06 61 - [directeur@diapason.cc](mailto:directeur@diapason.cc)

# **DIAPASON**

## **ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE**

Cours tous instruments et formation musicale

Jardin Musical

Groupe Guitares

Chorale d'enfants

Danses Traditionnelles

Orchestre « Jeune France »

Chorale « Les Voix Des Liez »

# **DIAPASON**

## **ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE**

Cours tous instruments et formation musicale  
Jardin Musical  
Groupe Guitares  
Chorale d'enfants  
Danses Traditionnelles  
Orchestre « Jeune France »  
Chorale « Les Voix Des Liez »

<b>1) INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2) NOTRE VISION DE LA MUSIQUE A RAIMBEAUCOURT</b>	<b>4</b>
A) RAPPEL DU CONTEXTE REGIONAL	4
B) UNIFIER LES PRATIQUES MUSICALES DE RAIMBEAUCOURT	5
C) FAIRE DE RAIMBEAUCOURT UN VERITABLE POLE MUSICAL INTERCOMMUNAL	6
D) COMPETENCES, SAVOIR-FAIRE, MOUVEMENT ASSOCIATIF IMPLIQUE	6
E) SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS	7
F) PRATIQUES MUSICALES	7
I) PARCOURS MUSICAL COHERENT	7
II) LIEN AVEC LES AUTRES STRUCTURES ET ASSOCIATIONS	8
III) PRATIQUES MUSICALES ACTUELLES	8
<b>3) MOYENS POUR Y PARVENIR</b>	<b>9</b>
A) INFRASTRUCTURE	9
B) FINANCEMENTS ET EQUIPEMENTS	13
<b>4) SYNTHESE – BILAN</b>	<b>16</b>

# **DIAPASON**

## **ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE**

Cours tous instruments et formation musicale  
Jardin Musical  
Groupe Guitares  
Chorale d'enfants  
Danses Traditionnelles  
Orchestre « Jeune France »  
Chorale « Les Voix Des Liez »

### **1) Introduction**

Les 9 et 16 mars prochain, les électeurs se prononceront pour élire leur nouveau conseil municipal.

Les rapports entre associations et municipalités sont nécessaires et complexes.

Nécessaires, car très souvent les associations reçoivent des financements des communes et participent à la vie locale.

Complexes, car chacun doit rester à sa place tout travaillant dans un esprit d'étroite collaboration pour le bien des projets menés sur le terrain.

Enfin, les municipalités ont leurs propres objectifs et volontés, qui parfois sont contradictoires avec les projets associatifs.

Le rôle des associations musicales n'est pas politique. Il ne serait donc nullement question de s'engager ici sur des prises de positions partisans ou politique.

En revanche, les élus municipaux, élus par le suffrage universel, ont la responsabilité morale de tenir compte des souhaits des concitoyens.

C'est dans ce débat qu'aujourd'hui l'Ecole de Musique Intercommunale « DIAPASON » souhaite porter à la connaissance des candidats aux élections municipales ses projets, attentes et souhaits, de manière à ce que les candidats puissent se prononcer en toute transparence sur ces attentes.

### **2) Notre vision de la musique à Raimbeaucourt**

#### **a) Rappel du contexte régional**

Dans la lignée d'une grande tradition musicale dans le Nord – Pas-de-Calais qui remonte à plus d'un siècle, la pratique musicale dans notre région s'est toujours attachée à sa commune.

Ainsi, chaque ville ou village possédait son harmonie ou sa batterie-fanfare. L'enseignement y était principalement amateur ; la pratique musicale majoritairement dédiée aux cérémonies officielles.

On constate à partir des années 60 – 70 une évolution de la pratique musicale en amateur. Les goûts évoluent, les cliques se transforment en batterie-fanfarses, les harmonies en véritables orchestre d'harmonie.

Bien souvent cette mutation s'accompagne d'une autre mutation de taille : la professionnalisation. Petit à petit les amateurs ont cédé la place à des professeurs de musiques qualifiés et rémunérés.

## **DIAPASON**

### **ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE**

Cours tous instruments et formation musicale  
Jardin Musical  
Groupe Guitares  
Chorale d'enfants  
Danses Traditionnelles  
Orchestre « Jeune France »  
Chorale « Les Voix Des Liez »

Ces professeurs ont des profils variables, amateurs qualifiés, grands élèves de conservatoires, titulaires de diplômes en musique et en musicologie...

La mutation des formations musicales s'est toutefois heurtée, à l'inverse de régions comme l'Alsace<sup>1</sup>, à une absence de réflexion de fond sur la nécessaire transformation des structures portant cette professionnalisation.

De ce fait, les harmonies, batteries-fanfarses et écoles de musiques ont pris différentes formes :

- Le maintien d'une structure purement associative mais employeur de personnel, comme c'est le cas de l'Ecole de Musique Intercommunale « DIAPASON »,
- La présence de structures associatives mais ayant une dénomination « Municipale », qui cependant ne correspond à aucun statut juridique spécifique,
- Une structure municipale. Dans ce cas, les rémunérations sont assurées par la collectivité et les professeurs répondent aux critères de la fonction publique (agent territorial, vacataire, professeur titulaire du CNFPT)

Depuis 2001, l'extension de la convention collective de l'animation à l'ensemble des structures associatives d'enseignement de la musique a bouleversé la donne d'un point de vue financier, et paradoxalement cette évolution est passée complètement inaperçue.

Dans l'esprit de la convention collective de l'animation, les personnels doivent être répartis en deux catégories :

- les animateurs, à temps plein de 26H,
- les professeurs de musique, à temps plein de 24H.

Là où auparavant les rémunérations se basaient sur l'heure d'enseignement effectuée, la nouvelle convention rompt complètement cette pratique – qui de facto est devenue illégale – pour un calcul qui inclut notamment les congés scolaires.

Les structures associatives ont donc à faire face maintenant à un nouveau défi, celui du financement, car l'application de la convention collective se traduit par une augmentation de 50% de la masse salariale.

### **b) Unifier les pratiques musicales de Raimbeaucourt**

Lancé à l'occasion de l'assemblée générale, l'Ecole de Musique Intercommunale « DIAPASON » s'est clairement exprimée sur la nécessité d'avoir sur Raimbeaucourt une seule et unique structure d'enseignement de la musique à Raimbeaucourt.

L'école de musique a donc proposé à la Musique Municipale « La Renaissance » une démarche d'ouverture lors de l'assemblée générale de janvier 2008. Sans interférer dans cette démarche « d'association à association », nous souhaitons que la municipalité en présence soutienne cette

---

<sup>1</sup> En Alsace, et dans le Haut-Rhin notamment, le conseil général a créé un groupement d'employeur qui gère une grande partie de l'emploi des professeurs de musique au travers d'une structure intitulée CDMC

## **DIAPASON**

### **ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE**

Cours tous instruments et formation musicale  
Jardin Musical  
Groupe Guitares  
Chorale d'enfants  
Danses Traditionnelles  
Orchestre « Jeune France »  
Chorale « Les Voix Des Liez »

démarche qui va dans le sens d'une plus grande accessibilité à la musique pour tous, et, surtout, l'égalité de tous les concitoyens devant la pratique musicale.

### **c) Faire de Raimbeaucourt un véritable pôle musical intercommunal**

Raimbeaucourt est souvent considéré, à juste titre, comme étant « à la frontière » ; frontière du département, frontière de la communauté d'agglomération, frontière d'arrondissement.

Notre souhait est de faire de Raimbeaucourt le pôle musical du Nord du douaisis. Plusieurs atouts plaident dans ce sens :

- Raimbeaucourt est bien desservi par les infrastructures routières ;
- Raimbeaucourt est entouré de communes de taille équivalente ;
- Depuis une dizaine d'années l'Ecole de Musique Intercommunale « Diapason » est identifiée comme un véritable partenaire intercommunal par le Conseil Général du Nord.

Notre objectif est donc de poursuivre cette implantation :

- Par la recherche de partenariats éventuels avec d'autres communes et d'autres formations musicales
- Par la poursuite de l'insertion de l'école de musique dans les schémas départementaux de décentralisation culturelle
- Par la poursuite d'un enseignement ouvert, diversifié et de qualité.

L'objectif à terme est de considérer véritablement Raimbeaucourt comme un véritable centre de savoir et de compétence pluraliste de la musique, à l'instar des communes de Lambres-lez-Douai.

Du point de vue de l'intercommunalité il ne serait question d'abandonner ce positionnement fondamental. Dans cette perspective, les enseignements décentralisés dans les autres communes, telles que Mons-en-Pévèle et Anhiers se poursuivront, car ces enseignements, loin d'être en doublon, permettent à l'école de musique d'étendre le territoire de la pratique en amateur.

### **d) Compétences, savoir-faire, mouvement associatif impliqué**

L'Ecole de Musique Intercommunale « DIAPASON » s'est toujours sentie très impliquée dans la vie associative locale.

A l'heure actuelle, l'école :

- Organise deux ou trois manifestations d'ampleur par an (concert de Noël, spectacle d'été, LOTO),
- Participe à l'ensemble des manifestations communales (13 & 14 juillet, armistices, ducasses, ...)

# DIAPASON

## ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Cours tous instruments et formation musicale  
Jardin Musical  
Groupe Guitares  
Chorale d'enfants  
Danses Traditionnelles  
Orchestre « Jeune France »  
Chorale « Les Voix Des Liez »

- Participe à la Foire aux Asperges au travers de l'Orchestre « Jeune France » et des Danses Traditionnelles « les Pieds des Liez »
- Participe à l'Elan du Cœur

Par ailleurs, l'Ecole met à disposition gracieusement un intervenant dans le cadre de la préparation de la Marseillaise pour le 11 novembre.

L'école souhaite maintenir voire développer cette présence. Nous alertons toutefois les élus sur le risque qu'un trop grand nombre de manifestations fait peser sur la fréquentation et la qualité de celles-ci.

L'école souhaite ainsi que soit menée une réflexion qui permettrait :

- De poursuivre la valorisation des événements communaux en poursuivant le travail en amont de préparation des manifestations,
- De mieux prendre en charge les risques météorologiques. Pour information, un instrument de musique de la famille des bois (saxophones, clarinettes, flûtes) doit subir une révision voire un remplacement des tampons en cas de pluie. Ces révisions, de plusieurs dizaines d'euros, sont à la charge des instrumentistes,
- De valoriser la présence continue des musiciennes, musiciens, danseurs et danseuses par une prise en charge d'une partie des frais de costumes et d'adhésion à l'association

### e) Sécurisation des parcours professionnels

L'école de musique ne peut se développer que grâce à la présence de personnels compétents et qualifiés.

Pour cela, il convient d'offrir un véritable plan de carrière aux professeurs de musique :

- Montée d'échelon en fonction de l'ancienneté (dispositif légal de la convention) et en fonction du mérite
- Prise en charge de formations (direction d'école, direction d'orchestre, pratique voix, ...)

Des conventions pourraient être établies avec des organismes de formation (organismes régionaux, conservatoires, fédérations, ...) pour favoriser la formation.

D'autre part, des conventions pourraient être établies avec les communes voisines pour proposer aux professeurs qui n'enseignent que pour un nombre limité d'heures à Raimbeaucourt de pouvoir disposer d'un volume d'heures plus important.

### f) Pratiques Musicales

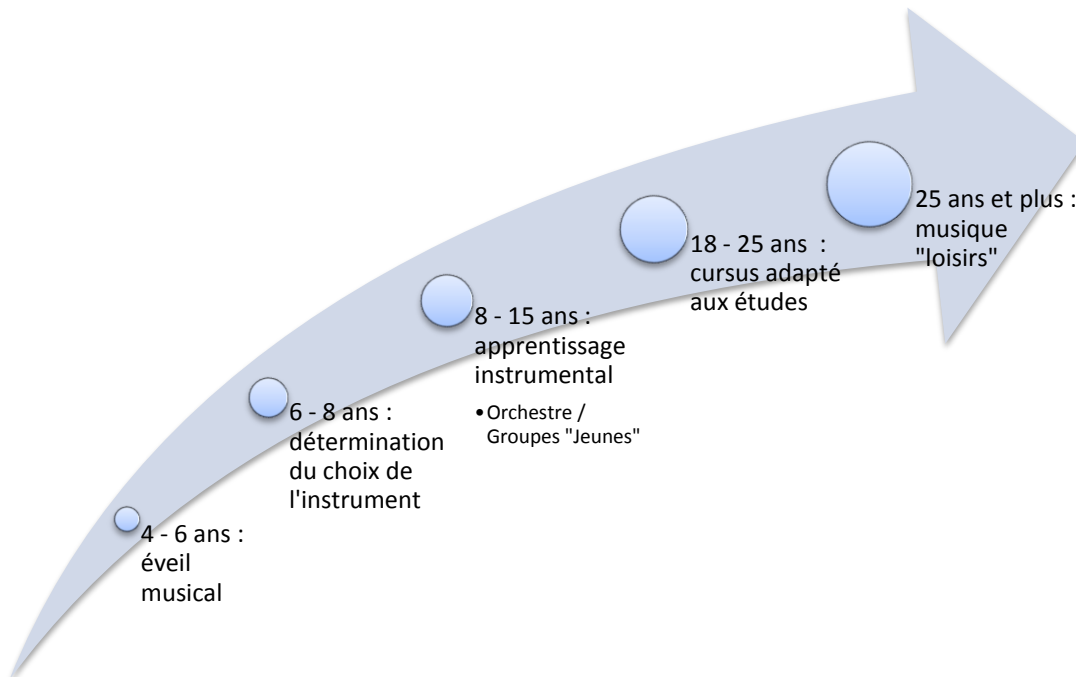
#### i) Parcours musical cohérent

Les membres de l'école de musique se doivent de disposer d'un parcours musical cohérent. L'Ecole a défini le schéma suivant :

# DIAPASON

## ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Cours tous instruments et formation musicale  
Jardin Musical  
Groupe Guitares  
Chorale d'enfants  
Danses Traditionnelles  
Orchestre « Jeune France »  
Chorale « Les Voix Des Liez »



### ii) Lien avec les autres structures et associations

L'école souhaite poursuivre et promouvoir les liens avec les autres structures et associations.

Dans le cadre des ateliers d'éveil, l'école de musique souhaite poursuivre son partenariat avec la Municipalité, Culture et Bibliothèques pour Tous, le Basket-Club de Raimbeaucourt pour permettre aux 4 – 6 ans de bénéficier d'ateliers dans une unité de temps et de lieux.

Avec la Maison pour Tous, l'école souhaite établir des liens pérennes et durables. Déjà présente dans cette structure, l'école souhaite renforcer son partenariat, notamment en regard des pratiques actuelles.

### iii) Pratiques musicales actuelles

On entend par pratiques actuelles les pratiques musicales qui n'entrent pas dans le cadre au premier chef d'une école de musique « classique » : rap, hip-hop, R&B, ...

A cela on peut rajouter les pratiques plus anciennes mais qu'il est tout aussi rare de trouver : Jazz, Traditionnel, Rock...

L'école de musique souhaite bâtir un véritable projet permettant :

- Aux jeunes de s'initier aux musiques actuelles tout en montrant les liens qui peuvent exister avec les « pratiques traditionnelles ». cette démarche, qui s'adresse en premier lieu à la

# DIAPASON

## ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Cours tous instruments et formation musicale  
Jardin Musical  
Groupe Guitares  
Chorale d'enfants  
Danses Traditionnelles  
Orchestre « Jeune France »  
Chorale « Les Voix Des Liez »

MPTR, pourrait aussi s'inscrire dans une démarche citoyenne d'échange, de confrontation des styles, de la découverte de l'autre,

- Aux habitants de Raimbeaucourt et des environs de proposer des pratiques basées sur le plaisir et pas seulement sur l'enseignement musical.

A ce titre l'école pourrait organiser des manifestations plus diversifiées dans les style de musique où rock, musique d'harmonie, hip-hop pourraient se côtoyer.

Des liens vers d'autres associations, comme les associations de danse (Gymnastique « la Jeune France » ou Ola Danse) pourraient également être envisagés.

### 3) Moyens pour y parvenir

#### a) Infrastructure

L'école doit bénéficier de réels locaux adaptés et fonctionnels. A ce titre, nous demandons que le travail déjà entamé soit poursuivi.

Le centre Jacques Brel pourrait ainsi être dédié à la pratique polymusicale.

Ce centre doit disposer :

- D'un bureau pour le directeur de l'école possédant des moyens de bureautique, d'un accès Internet, d'une photocopieuse,
- D'un local pour les archives,
- En période de pointe (mercredi et vendredi soir) de 6 locaux qu'il serait possible d'occuper simultanément

Outre le bureau du directeur, les salles devraient être réparties de la manière suivante et posséder le matériel adéquat :

- Une grande salle pour les grands ensembles : orchestre, chorale, guitares
  - Matériel de percussion et de sonorisation à demeure
  - Pupitres
  - Capacité : 50 personnes
- une salle à contenance moyenne pour les petits et moyens ensembles : violons, flûtes, rock,  
...
  - matériel de petite sonorisation amplifiée
  - capacité : 20 personnes
- une salle dédiée à la pratique de la danse : Danses Traditionnelles & Danses Swing,
  - grande superficie liée à la pratique de la danse
  - à l'heure actuelle, seule la salle polyvalente de l'Ecole Jules Ferry semble répondre à ce critère. Toutefois, un local serait à prévoir dans le cadre d'une éventuelle nouvelle salle de sports.

## **DIAPASON**

### **ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE**

Cours tous instruments et formation musicale

Jardin Musical

Groupe Guitares

Chorale d'enfants

Danses Traditionnelles

Orchestre « Jeune France »

Chorale « Les Voix Des Liez »

- deux salles dévolues à la formation musicale
  - capacité : 20 personnes
  - tableau blanc et tables
  - matériel d'écoute (lecteur CD, petit synthétiseur)
- une salle piano
  - température constante
  - capacité : 5 personnes
- trois salles d'enseignement individualisé
  - capacité : 5 personnes
  - matériel d'écoute (lecteur CD, petit synthétiseur)
  - 2 tables

Sur le centre Jacques Brel, l'occupation des locaux pourrait être la suivante :

# DIAPASON

## ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Cours tous instruments et formation musicale

Jardin Musical

Groupe Guitares

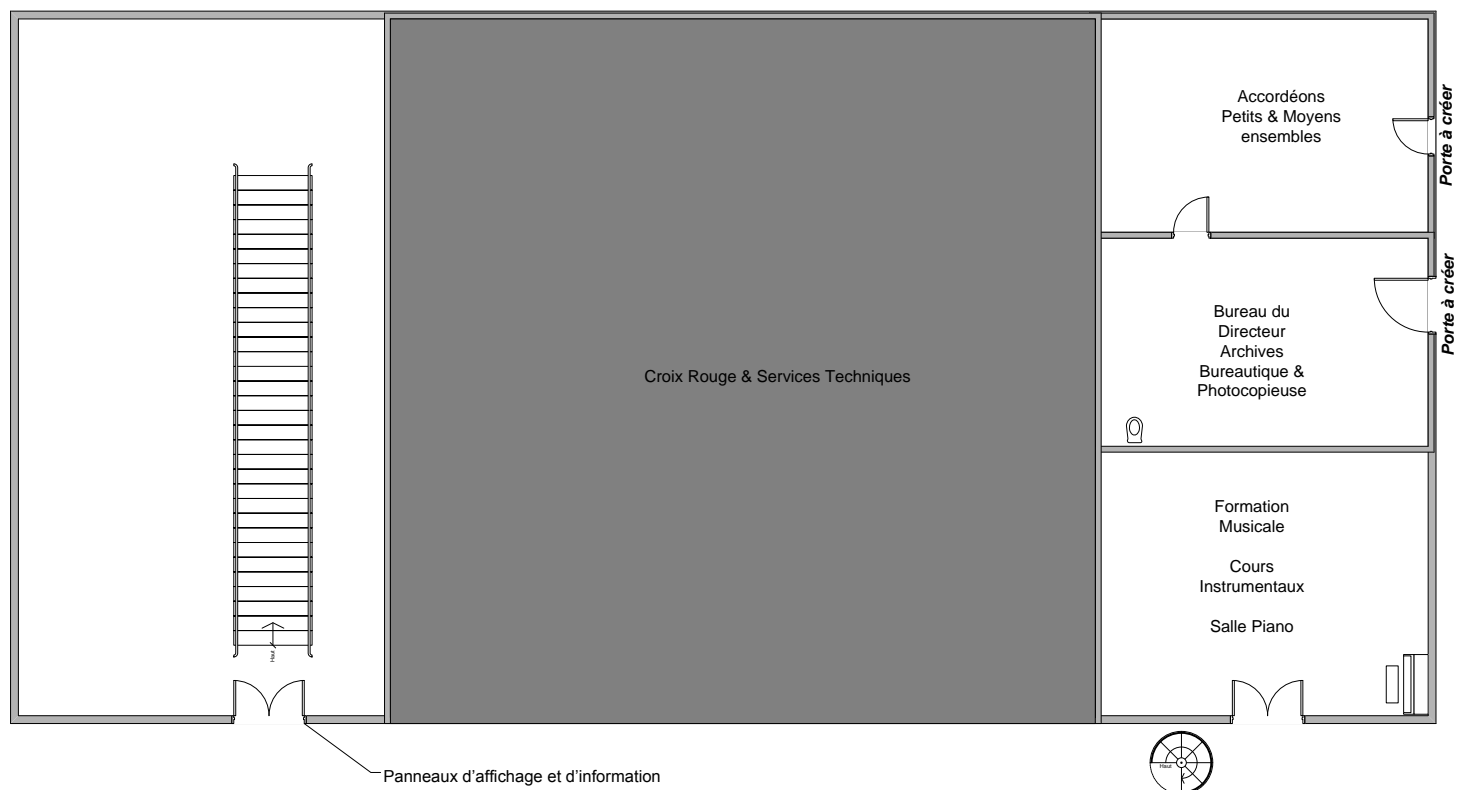
Chorale d'enfants

Danses Traditionnelles

Orchestre « Jeune France »

Chorale « Les Voix Des Liez »

### Centre Polymusical - Aménagements du centre Jacques Brel Rez-de-Chaussée



# DIAPASON

## ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Cours tous instruments et formation musicale

Jardin Musical

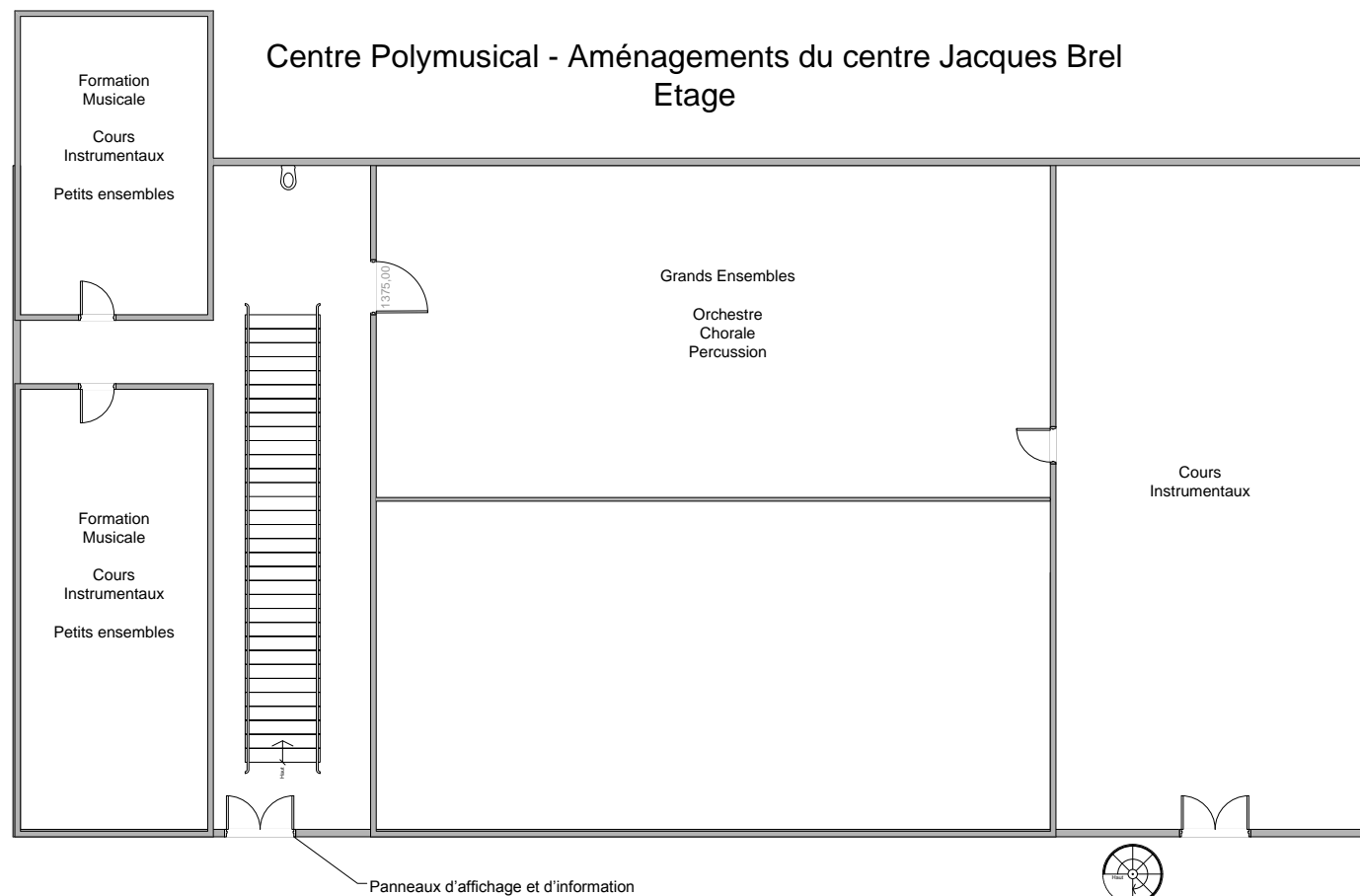
Groupe Guitares

Chorale d'enfants

Danses Traditionnelles

Orchestre « Jeune France »

Chorale « Les Voix Des Liez »



# DIAPASON

## ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Cours tous instruments et formation musicale  
Jardin Musical  
Groupe Guitares  
Chorale d'enfants  
Danses Traditionnelles  
Orchestre « Jeune France »  
Chorale « Les Voix Des Liez »

Les salles pourraient être polyvalentes et accessibles à d'autres activités que la musique :

- Mais prioritaires à la pratique musicale
- Bénéficiant de dispositifs de protection du matériel

### b) Financements et équipements

De manière à pouvoir fixer les perspectives budgétaires sur plusieurs exercices, l'école souhaite qu'une convention soit passée entre l'association et la municipalité.

D'autre part, pour assurer un accès équitable à tous à la musique, l'école souhaiterait qu'une partie de la subvention soit calculée sur le nombre d'élèves inscrits à l'école.

Les élèves et membres directement aidés par la municipalité seraient :

- Les élèves raimbeaucourtois (prise en charge partielle de la scolarité)
- Les élèves des familles aux revenus modestes (prise en charge accrue pouvant aller jusqu'à une gratuité totale)
- Les membres participant à la vie active du village (membres de l'orchestre participant aux manifestations locales)

Cette convention fixerait :

- Les modalités spécifiques de prise en charge des élèves comme décrit ci-dessous
- Une vision pluri annuelle sur l'équipement en matériel instrumental, et en priorité
  - Les instruments de percussion (timbales)
  - Les « gros » instruments (tuba),
  - Le renouvellement du piano
- Le financement d'un poste de direction à 20% au minimum
- Le financement des interventions en milieu scolaire

La municipalité pourvoit également :

- A l'entretien des locaux,
- Au nettoyage des salles

Le bilan budgétaire prévisionnel incluant l'ensemble des éléments précisés dans ce livre blanc s'établit comme suit ci-dessous. L'aide totale que devrait apporter la ville de Raimbeaucourt au centre polymusical est importante (57 000 €/an). Toutefois, cette aide :

- Permettrait l'accès à la musique pour tous, à hauteur maximum de 90 € par élève (contre des scolarités pouvant s'élever à 300 € à l'heure actuelle),
- Permettrait de proposer une gratuité pour les familles modestes,
- Proposerait un véritable plan de carrière pour les personnels,
- Permettrait de disposer de matériel musical performant et d'une véritable politique d'investissement.

# DIAPASON

## ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Cours tous instruments et formation musicale

Jardin Musical

Groupe Guitares

Chorale d'enfants

Danses Traditionnelles

Orchestre « Jeune France »

Chorale « Les Voix Des Liez »

### Ecole de Musique Intercommunale DIAPASON

BUDGET PREVISIONNEL			
Recettes		Dépenses	
<b>Cotisations</b>		<b>Enseignement</b>	
"de base", 250 adh. 30 €	7 500 €	<i>coût annuel moyen d'une heure d'ens.</i>	1 038,00 €
instrum. 90 élèves à 60 €	5 400 €		
<b>Sous total cotis.</b>	<b>12 900 €</b>	<b>Formation Musicale &amp; Interventions en milieu scolaire</b>	
		Eveil Musical & détermination	2,5 2 595,00 €
<b>Subventions</b>		1er cycle	3 3 114,00 €
Raimbeaucourt		2ème cycle	3 3 114,00 €
au titre invest.	3 000 €	3ème cycle	2 2 076,00 €
au titre CLSH	960 €	Interventions	2,25 2 335,50 €
au titre fonc.	3 000 €	<b>Formation Instrumentale</b>	
au titre gratuité / aide sociale	3 000 €	90 élèves en cours ind., 30 min	46 710,00 €
au titre enseignement	46 937 €	<b>Direction d'école</b>	
<b>sous total Rbct.</b>	<b>56 897 €</b>	1/5 temps	4 982,40 €
		<b>Sous total ens.</b>	<b>64 927 €</b>
Autres communes	2 500 €	<b>Groupes</b>	<b>heures</b>
Conseil Général	3 050 €	Orchestre	2 2 076 €
<b>Sous total autre</b>	<b>5 550 €</b>		

## DIAPASON

### ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Cours tous instruments et formation musicale

Jardin Musical

Groupe Guitares

Chorale d'enfants

Danses Traditionnelles

Orchestre « Jeune France »

Chorale « Les Voix Des Liez »

		<i>Chorale adultes</i>	2	1 557 €
		<i>Chorale enfants</i>	1	1 038 €
		<i>Guitares</i>	2	2 076 €
		<i>Danses traditionnelles</i>	0,25	260 €
		<i>Danses swing</i>	1	1 038 €
		<i>Musiques actuelles</i>	2	2 076 €
		<b>Sous total groupes</b>	<b>10 121 €</b>	
		<b>Investissements</b>		
		Equipement groupes (redevance annuelle renouvellement costumes)		1 000 €
		Equipement - Renouvellement instruments		2 000 €
		<b>Sous total invest.</b>	<b>3 000 €</b>	
		<b>Fonctionnement</b>		
		Assurances		1 000,00 €
		Vie associative		500,00 €
		Affiliations		300,00 €
		Frais administratifs		500,00 €
		<b>Sous total frais administratifs</b>	<b>2 300 €</b>	
<b>Loto, couscous &amp; concerts</b>	<b>4 000 €</b>			
<b>Prestations et dons divers</b>	<b>1 000 €</b>			
<b>Total Recettes</b>	<b>80 347 €</b>	<b>Total Dépenses</b>		<b>80 347 €</b>

# **DIAPASON**

## **ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE**

Cours tous instruments et formation musicale  
Jardin Musical  
Groupe Guitares  
Chorale d'enfants  
Danses Traditionnelles  
Orchestre « Jeune France »  
Chorale « Les Voix Des Liez »

### **4) Synthèse – Bilan**

La ville de Raimbeaucourt possède des atouts majeurs :

- Une vie associative intense
- Des bénévoles actifs et engagés
- Une histoire musicale riche
- Un positionnement géographique idéal

Pour créer un pôle musical reconnu et renommé.

Nous espérons que ce livre blanc, qui sous certains aspects peut paraître audacieux, permettra aux futurs élus d'offrir des perspectives en matière culturelle et des pistes de travail.

Certes, cela exige des moyens financiers ; mais investir dans la musique c'est faire vivre la commune, proposer aux jeunes de nombreux dérivatifs, créer le lien social.

Tous ces enjeux doivent être mis en perspective, et les habitants de Raimbeaucourt peuvent compter sur l'école de musique intercommunale « DIAPASON » pour œuvrer au développement associatif de la ville.